

AVIS DE PUBLICITE

Avis de publicité préalable à la délivrance d'un titre ayant pour objet d'autoriser une occupation sur le domaine public

**Vu le Code général de la propriété des personnes publiques
Vu le Code de l'éducation**

Autorité gestionnaire du bien :

L'autorité propriétaire du bien est la Région-Auvergne-Rhône-Alpes, collectivité territoriale dont le siège se situe 1 esplanade François Mitterrand, 69269 Lyon.

Il est précisé que le présent avis de publicité est établi dans le cadre de l'article L2122-1-4 du code général de la propriété des personnes publiques : « Lorsque la délivrance du titre mentionné à l'article L. 2122-1 intervient à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée, l'autorité compétente doit s'assurer au préalable par une publicité suffisante, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente. »

Dans ce cadre et pour satisfaire à la mise en œuvre des objectifs nationaux du Plan Local EPA2 « *enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie* » le lycée de la Martellière à Voiron, souhaite déployer le projet pédagogique suivante :

- **API : production et préservation des insectes pollinisateurs au travers de l'étude et la pratique des abeilles Dauphinoise.**

Ce projet a pour finalité de former les apprenants de l'établissement à la chaîne de valeur de la floraison à la production et la commercialisation du miel, compte-tenu du caractère transversal de la thématique ;
À cette fin un partenariat doit être établi avec des apiculteurs ayant les moyens matériels (mise à disposition de ruches) et humains (formateurs) pour former à la protection des abeilles notamment.

Description du bien mis à disposition :

L'EPLEFPA se propose de mettre à disposition, en périphérie du lycée agricole La Martellière à Voiron :

- Une partie de la parcelle **AH 0809** (1ha 67 ca) à Voiron d'une contenance de 300 m².

Durée

La durée initiale de la mise à disposition est fixée à 3 ans à compter de la signature de la convention d'occupation temporaire. Cette durée est renouvelable tacitement 1 fois ; soit une durée maximum de 6 ans.

Activité autorisée :

En lien avec le projet pédagogique du lycée, des ruches devront être implantées sur la partie de parcelle pré citée afin de réaliser exclusivement les activités suivantes :

- 1- De formation : pour les classes de 3èmes et les formations de la filière vente et services aux personnes de l'établissement,
- 2- De production, commercialisation et vente des produits agricoles accompagnées de manière indissociable de la formation par l'établissement des apprenants et des publics de toutes catégories
- 3- D'entretien des ruches et de la parcelle mise à disposition.

Critère de sélection du projet :

- Caractère pédagogique de l'activité : participation à la formation des apprenants du lycée agricole la Martellière à Voiron.
- Caractère économique de l'activité : commercialisation de la production en circuit court et sous signe de qualité (SIQO)- statut juridique obligatoire à transmettre avec le formulaire de candidature.
- Caractère attractif de l'activité : activité agricole.

Demandes d'informations :

Tout candidat souhaitant obtenir des informations complémentaires envoyant par courrier électronique assorti d'une demande de confirmation de lecture à l'adresse suivante :

virginie.astier@auvergnerhonealpes.fr

mathieu.rouchouze@auvergnerhonealpes.fr

Modalités de candidature

Tout candidat intéressé par l'attribution d'autorisation temporaire du site ou d'une partie du site ci-après identifié suivant les conditions générales ci-avant exprimées peut manifester son intérêt en complétant le formulaire de candidature (ANNEXE) et en le renvoyant par courrier électronique assorti d'une demande de confirmation de lecture avant le 22 août 2022 à l'adresse suivante :

mathieu.rouchouze@auvergnerhonealpes.fr

virginie.astier@auvergnerhonealpes.fr

FORMULAIRE DE CANDIDATURE A COMPLETER ET A RENVOYER
--

1. IDENTIFICATION DU CANDIDAT

INFORMATIONS PERSONNELLES

- Nom :
- Adresse :
- Courriel :
- Téléphone :

SI PERSONNE MORALE :

- N° SIREN :
- Interlocuteur + coordonnées :

2. PROJET ENVISAGE

DESCRIPTION SUCCINCTE DU PROJET ET DES ACTIVITES ENVISAGEES SUR LE SITE :

AVANTAGES ET CONTRAINTES DU PROJET :